

SÉMINAIRE GÉNÉRAL DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL



Jeudi 7 octobre 2021 14h-16h

**COMMENT LES JUGES RAISONNENT-ILS AVEC
LES PREUVES ?**

Olivier LECLERC

Directeur de recherche au CNRS,
Centre de théorie et analyse du droit (CTAD UMR 7074),
Université Paris Nanterre, École normale supérieure Université PSL

Discutants Ismahène CHAMKHI et Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI

Lorsqu'ils tranchent un litige qui leur est soumis, les juges raisonnent avec des règles de droit et avec des preuves. Ces raisonnements juridiques sont l'objet d'un vaste champ de recherche. A bien y regarder, les analyses existantes sont surtout consacrées aux raisonnements qui mobilisent des règles de droit. Bien peu est dit, par contraste, de la façon dont les juges raisonnent avec les preuves qui leur sont soumises. L'intervention propose d'explorer en quoi consistent et ce sur quoi portent les raisonnements probatoires. Prenant appui sur des recherches en cours, on présentera une analyse critique des principaux cadres théoriques disponibles pour saisir théoriquement et empiriquement les raisonnements probatoires et on discutera des moyens qui peuvent être mis en œuvre pour assurer leur qualité.

**Le séminaire se déroulera
à la Faculté de Droit de Nantes en salle 232**

www.dcs.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES



Formation Continue de
la Faculté de Droit et des
Sciences politiques de Nantes

Europe
Politique
et Juridique
dans la
Mondialisation

Mutations
écologiques et
nouvelles
gouvernances

Innovations
Technologiques,
Santé et
Biopouvoir

Justice(s) :
normes, pratiques
et sociétés

Mobilités
Humaines,
Sociales et
Professionnelles

Réflexivités
Juridiques et
Interdisciplinaires